

Le Comité des échanges a débattu l'importance d'accroître les débouchés des pays en voie de développement, des questions commerciales Est-Ouest, des mesures destinées à renforcer la transparence et la discipline dans le secteur des crédits liés à l'aide et du financement connexe des exportations, ainsi que du nouveau secteur des échanges dans les services et la technologie de pointe. Le Comité de l'industrie a examiné des questions telles que l'ajustement industriel, la technologie de pointe et le secteur de la construction navale. Eu égard aux problèmes des échanges internationaux dans le secteur de l'acier, problèmes qui proviennent surtout de la surcapacité mondiale, le Comité de l'acier a étudié le subventionnement des usines et de l'équipement sidérurgiques, les problèmes comparatifs d'ajustement structurel, dont les questions de main-d'œuvre, ainsi que la production globale et les tendances liées aux utilisations et aux échanges. Le Comité de l'agriculture a continué de passer en revue le développement des marchés des céréales, des viandes et des produits laitiers et horticoles, l'évolution des politiques agricoles dans les pays membres ainsi que les politiques des échanges agricoles et connexes.

Le ministre du Commerce extérieur a participé à deux rencontres informelles des ministres du Commerce représentant divers pays développés et en voie de développement. Les rencontres, qui ont eu lieu respectivement à Washington en mai 1984 et à Rio de Janeiro en septembre 1984, ont permis aux ministres de discuter de la situation du système commercial multilatéral et d'échanger leurs vues sur la façon dont les participants pourraient s'unir pour renforcer les relations commerciales au sein de la communauté internationale. Ces rencontres avaient comme objectif implicite de forger un consensus international en faveur d'une nouvelle série de négociations multilatérales.

Le Canada a participé à deux rencontres de la Quadrilatérale qui ont eu lieu en juin 1984 à Erbach (Allemagne de l'Ouest) et en février 1985 à Kyoto (Japon). Les ministres du Commerce des États-Unis, de la CEE, du Japon et du Canada ont étudié l'évolution du système commercial international et discuté des préparations en vue d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales.

En mars 1985, le ministre du Commerce extérieur a également assisté à une rencontre internationale sur les thèmes « du commerce mondial, de la reprise économique et de la dette des pays souverains », tenue à Ludwigsburg (Allemagne de l'Ouest). La rencontre était organisée par le Centre de recherches sur les politiques commerciales.

Commerce international des produits de base

Le Canada a continué de participer aux principaux accords internationaux sur les produits de base (lait, sucre, café, étain et caoutchouc naturel). Le seul accord où le Canada figure comme pays exportateur, l'Accord international sur le blé, est un mécanisme consultatif sans dispositions économiques. Les accords sur le sucre, le café, le caoutchouc naturel et l'étain comprennent des dispositions visant à stabiliser les prix. Le nouvel accord sur le sucre, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1985, se limite à un cadre consultatif en raison de l'impossibilité de convenir à la fourchette de prix et à d'autres dispositions destinées à stabiliser le marché. Le Canada n'a pas adhéré à l'accord actuel sur le cacao, estimant que ses dispositions économiques ne pourraient être appliquées, mais s'associe aux efforts visant à le renégocier.

Les accords sur l'étain et le caoutchouc naturel ont permis de stabiliser les prix dans la fourchette fixée, mais l'étain a posé de graves difficultés en raison d'une pression constante à la baisse exercée sur le prix plancher.

Le Canada est également signataire de l'Accord international sur le jute, qui ne comprend aucune disposition de stabilisation des prix, mais vise à accroître la recherche et le développement ainsi qu'à promouvoir l'expansion des marchés dans ce secteur. Le Canada a annoncé qu'il accorderait une subvention volontaire de 100 000 \$ pour contribuer à financer les projets proposés par l'Organisation internationale du jute.

Au cours de 1984-1985, de plus grands efforts ont été déployés pour maintenir l'accès aux marchés des produits canadiens à base de ressources, face aux menaces protectionnistes. En outre, on a débattu une large gamme de questions soulevées par l'accroissement de la concurrence internationale dont font objet les produits dérivés des ressources. En préparation de la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, on s'est efforcé de libéraliser le commerce des métaux non ferreux et des produits forestiers. En réponse aux recommandations du Groupe de travail de l'industrie pétrochimique, le ministère a consulté les représentants de l'industrie et des provinces sur des moyens efficaces de renforcer l'accès des produits pétrochimiques aux marchés. À la suite d'une recommandation de l'Association minière du Canada au sujet de la nécessité d'un plus grand dialogue intergouvernemental sur le commerce, la production et l'utilisation du cuivre, des premières consultations ont été tenues avec l'industrie au Canada et au niveau international. On a aussi multiplié les efforts pour arriver à une plus grande coopération internationale basée sur des données scientifiques sûres, en vue d'un règlement sanitaire et environnemental de l'amiante. Par ailleurs, des progrès considérables ont été réalisés pour élaborer un fondement efficace d'un groupe consultatif international sur le nickel, afin de favoriser une plus grande transparence des marchés. Enfin, le ministère a continué de participer activement aux organismes internationaux axés sur les ressources tels que le Groupe d'étude international du plomb et du zinc, l'OCDE, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA). Ces efforts ont été renforcés par des discussions bilatérales suivies avec les pays intéressés au commerce des produits dérivés des ressources.

Intensification du commerce international Produits agricoles, alimentaires et halieutiques

La Direction générale de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires a continué de servir de point de convergence aux activités de commerce internationales du gouvernement fédéral pour tous les produits alimentaires, à l'exception des céréales et des oléagineuses. Dans le domaine de l'expansion des marchés, la Direction générale a été extrêmement active dans le secteur des foires et des missions organisées en vertu du Programme des projets de promotion (PPP) et des composantes relatives aux aliments et aux poissons du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

La Direction générale a joué un rôle actif dans la résolution des questions de politiques soulevées par la Commission d'enquête Carter sur les problèmes de commercialisation des